

Guénange

Le budget 2021 validé au conseil

RL 12 Avril 202

Le maire Pierre Tacconi a mené un conseil municipal tambour battant puisqu'en trente minutes les huit points à l'ordre du jour ont été traités et en particulier le budget primitif de la ville. L'opposition a dénoncé une absence de concertation sur le sujet.

Pour débiter, le maire a signalé que l'école Sainte- Scholastique et la maternelle Les Capucines restaient ouvertes pour l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. « Sans aucun problème » a-t-il précisé.

Les élus ont ensuite validé le maintien des taux des taxes. La part dévolue au département sera reversée aux communes soit 14,26 % ainsi ajoutés aux 15,96 soit 30,22 % qui vont être ainsi versés à la commune. Le maire a ensuite présenté les grandes lignes du budget 2021 qui s'élève à 13 051 368 €. Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 1,29 % avec toujours la plus grosse dépense en charge de personnel. Elles atteignent 3 255 000 € en hausse de 2,43 %, due à de nombreux facteurs dont les augmentations de salaire résultant de l'allongement de l'âge de départ à la retraite. Interviennent aussi les augmentations de cotisations aux services de secours (128 000 €) et au Smitu (130 000 €), alors que les recettes sont en baisse. Dans la section investissement, la part principale se rattache sans surprise à la réhabilitation du lycée avec 2 300 000 € sur les 5 358 156 €. Résultat, un emprunt de 511 287 € est programmé pour en assurer le bouclage.

L'opposition menée par Éric Balland et Elvire Villarrubia s'est abstenue de le voter, reprochant au maire un budget établi sans concertation, la commission des finances n'ayant pas été réunie. Les subventions de 25 000 € pour Apsis-Emergence et Soliseniors ainsi que de 35 200 € pour l'amicale du personnel ont été validées également.